Programme de Formation

Prévention des discriminations au travail

Organisation

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tous salariés, managers, représentant du personnel ou acteur RH

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à :

- Comprendre les enjeux humains et juridiques liés aux discriminations (racisme, sexistes, handicap...)
- Identifier les comportements à risque et les situations problématiques.
- Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur.
- Savoir mettre en œuvre ou suivre une procédure de signalement.
- Reconnaître les signaux d'alerte et savoir accompagner les victimes.

Compétences visées

- Identifier et évaluer les risques liés aux conditions de travail
- Détecter des situations à risques
- Analyser et prévenir les risques

Description

1. Notions réglementaires et représentations
2. Cadre légal et Obligations de l'employeur
3. Procédure de signalement et les acteurs clés
4. Identification des comportements acceptables, à risque, ou interdits

Prérequis

Aucun pré-requis

Modalités pédagogiques

Apports théoriques synthétiques et interactifs

- Activités ludiques et participatives (quiz, jeu pédagogique)
- Études de cas concrèts
- Échanges entre pairs, débats, photolangage

Moyens et supports pédagogiques

- Étude de cas à partir du jeu « 10 000 bornes harcèlement »
- Mise en situation et Réflexion collective sur les stéréotypes
- Textes à trous sur les définitions

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

- Quiz
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.

Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu